

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES
DELIBERATIONS
du COMITE SYNDICAL**

N° 2024-11

Date de convocation :
6 Mars 2024

Le Comité Syndical du S.I.A.E.P. de l'Anxure et de la Perche, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la mairie de Contest, le **14 mars 2024** à **20 heures 30**, sous la présidence de M. Martial TARLEVE

Etaient présents :

Mr. CHESNEAU, CHEVALIER	Commune d'ALEXAIN
MM. TARLEVE, MONTAUFRAY	Commune de CONTEST
Mr ROMAGNE	Commune de PLACE
Mr. LEROUX, BEHETRE	Commune de ST GERMAIN D'ANXURE
MM. VALPREMIT, PALICOT	Commune de SACE

Etaient absente. : Patricia GONTIER,

Secrétaire de séance : Mr Jean-Pierre LEROUX

TARIFS DES INTERVENTIONS / ANNÉE 2024

Le Président demande au Comité Syndical de décider ou pas d'une augmentation des tarifs des interventions à partir du 1^{er} juillet 2024.

INTERVENTIONS	TARIFS HT 2021 (€)	TARIFS HT 2022 (€)	TARIFS HT 2023 (€)	TARIFS HT 2024 (€)
TRAVAUX DE RACCORD+° EMENT AU RESEAU AEP (Travaux neufs)				
• Forfait de branchement complet (nouveau citerneau)	260.00	265.00	280.00	280.00
• Pose canalisation Ø 25-32-40/fourniture + tranchée (ml)	12.00	15.00	20.00	20.00
• Pose canalisation Ø 50 / fourniture + tranchée (ml)	12.00	15.00	25.00	25.00
• Plus-value pour parties pierreuses (ml) :	17.00	20.00	25.00	25.00
• Plus-value pour ouverture d'une route (ml)	200.00	250.00	260.00	260.00
MODIFICATION D'UN BRANCHEMENT EXISTANT (pour convenances personnelles)				
• Forfait de déplacement :	30,00	35.00	40.00	40.00
• Main d'œuvre (heure) :	30,00	35.00	40.00	40.00
• Fourniture pièces / Location matériel	Prix d'achat + 10%€	Prix d'achat + 10%€	Prix d'achat + 10%€	Prix d'achat + 15%€
FERMETURE DE L'ALIMENTATION EN EAU	55.00	55.00	60.00	60.00
OUVERTURE DE L'ALIMENTATION EN EAU (après suspension de l'abonnement)	110.00	110.00	120.00	120.00

Après délibération, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE de voter les tarifs d'interventions ci-dessus applicables à compter du 1^{er} juillet 2024.

AUTORISE le Président à appliquer cette décision et à signer tout document afférent à cette affaire.

Pour copie conforme, à Contest, le 18 mars 2024.

le Président,
Martial TARLEVE

SIAEP DE L'ANXURE ET
DE LA PERCHE
20 bis rue Principale
53100 CONTEST
Tél. 02 43 00 78 94